

v. 17-23 : ces sept vers se présentent comme une sorte de parenthèse qui annonce la moralité finale. Le fabuliste y prend la parole directement en usant du pronom de la première personne du singulier « je ». Le verbe choisi, « définis », est remarquable : il n'introduit pas en effet une opinion ni même un jugement, mais une véritable définition c'est-à-dire un énoncé à prétention scientifique tel qu'on pourrait en trouver par exemple dans un dictionnaire ou une encyclopédie. Cet usage ne va pas ici sans une pointe d'humour car La Fontaine ne prétend pas s'y prendre à ce point au sérieux, mais il suggère qu'il adopte sur la Cour le regard d'un savant, d'un analyste, d'une sorte de zoologue pour ainsi dire. Dans un passage célèbre de ses *Caractères* à la même époque, La Bruyère s'amuse, lui, à décrire la Cour comme s'il s'agissait d'un pays lointain, exotique, aux mœurs pour le moins étranges et fort peu civilisées ! Le procédé n'est guère différent ici quand l'auteur écrit pour la désigner « un pays », comme s'il s'agissait en effet d'un pays à part, une sorte de Royaume de France dans le Royaume de France avec ses lois propres, ses habitants et ses coutumes.

Le chiasme du vers 18 propose une formulation close sur elle-même qui donne en cela une impression de vérité achevée, comme une sorte de maxime. Elle fait aussi porter un regard rétrospectif critique sur le début de la fable et confirme que les « compliments de consolation » (déjà rendus suspects par la diérèse et la rime avec « surcroît d'affliction ») et autres rugissements de courtisans ne relevaient que de la posture et donc d'une sympathie sincère avec le souverain. Les mots « tristes » et « gais » sont en effet sur le même plan et se succèdent alors qu'ils sont antithétiques. L'essentiel du propos, son explication, se trouve mis en valeur après l'enjambement : « Sont ce qu'il plaît au Prince », mais La Fontaine n'en a pas encore fini puisqu'il ajoute encore une dernière précision qui lui permet d'opposer à la rime les deux verbes « être » et « paraître », antithèse qui forme le fondement du discours de tous les moralistes du Grand Siècle, La Bruyère, La Rochefoucauld, Pascal ou Molière. En qualifiant ensuite ce « peuple » de la cour de « caméléon » ou « singe du maître », le fabuliste use d'une formulation particulièrement forte et expressive. Tout d'abord les références comportent une dimension métaphorique : les courtisans, comme le caméléon, changent d'apparence pour mieux s'adapter au milieu dans lequel ils évoluent ; comme le singe, ils imitent le roi en toutes choses ; par ailleurs, le choix de ces images transforme véritablement les courtisans en animaux. Finalement, ce qui, au départ, pouvait apparaître comme un simple procédé hérité de l'Antiquité, comme chez Esope par exemple utiliser des animaux anthropomorphes pour dénoncer les travers humains, se révèle contenir une vérité : ces courtisans sont représentés dans les fables par des animaux parce qu'ils se comportent véritablement comme des animaux. L'image animale agit donc comme un véritable révélateur : le masque animal révèle le vrai visage. A la même époque, le peintre Le Brun, traduit différents caractères humains par des visages mi-humains mi-animaux.

<https://images.app.goo.gl/YbdL9FgvhpKy7bsy8>

La répétition de « peuple » à l'initiale de chaque hémistiche de l'alexandrin donne aussi force à la dénonciation.

Les deux vers suivants poursuivent l'entreprise de démythification de la Cour et d'abaissement des courtisans par des références implicites à la théorie cartésienne (du philosophe René Descartes) des animaux-machines. La critique de cette thèse constitue un des points les plus originaux du Second Recueil de Fables. On en trouvera la version la plus longue et la plus explicite dans le « Discours à Mme de la Sablière », mais d'autres fables abordent également le sujet de manière plus rapide et allusive comme celle qui nous occupe ici. Par un procédé ironique bien connu, La Fontaine feint d'adopter la thèse qu'il attaque ailleurs parce que cela lui permet de dénigrer encore plus la Cour en

en donnant une image saisissante, ou plutôt deux. Tout d'abord « un esprit qui anime mille corps », comme si, de fait, les courtisans se trouvaient dépossédés de leur esprit, privés de ce qui pourtant devrait constituer leur humanité. Seul le roi jouirait de cette faculté et tous les autres ne seraient par rapport à lui que comme les membres de son immense corps. (un peu plus tard dans le siècle, le philosophe anglais Thomas Hobbes représentera la société sous la forme d'une seule immense personne composée d'une multitude de petits corps dans son ouvrage de philosophie politique Le Léviathan -nom d'un gigantesque et terrifiant monstre marin dans la Bible <http://lechatsurmonepaule.over-blog.fr/article-le-frontispice-du-leviathan-de-thomas-hobbes-116206187.html>).

Dans un second temps, il en fait des animaux-machines, utilisant contre eux-mêmes la théorie qu'ils défendent.

Au vers suivant, le fabuliste reprend le cours de son récit non sans réaffirmer la complicité avec son lecteur par l'emploi de l'adjectif possessif de la première personne du pluriel « notre affaire » dans un octosyllabe court qui tranche avec les alexandrins précédents. Suivent la dénonciation du Cerf, puis la colère du roi. Le caractère évident, incontestable de la réaction du Cerf est souligné par la formulation interrogative et le conditionnel passé (« Comment eût-il pu -=aurait-il pu- faire ? »). On peut aussi relever la simplicité du constat de départ au passé simple : « Le Cerf ne pleura point », simplicité reprise un peu plus loin dans une formulation qui la souligne (« Bref il ne pleura point »), simplicité qui contraste bien sûr avec la traduction qu'en donnera ensuite le courtisan délateur, le « flatteur » (ou plutôt « un flatteur », car le recours à l'article indéfini souligne qu'il s'agit là d'une pratique on ne peut plus répandue à la cour : « Et soutint qu'il l'avait vu rire ». Non content de dénoncer, il transforme la vérité pour s'assurer d'autant plus les faveurs du monarque, quitte à aggraver le châtement de l'autre courtisan.

La raison de la réaction du Cerf, le meurtre de sa femme et de son fils, donne de la Reine une image nouvelle : la victime de la mort se transforme en une redoutable meurtrière qui s'en prend de surcroît aux êtres les plus faibles, femme et enfant. Le choix du verbe « Etranglé », bien mis en valeur par ailleurs après l'enjambement, exprime toute la violence de l'acte et redonne à la monarchie son vrai visage.

Les vers 30 à 38 sont consacrés à la colère du lion et ce en deux temps : d'abord le récit puis le discours direct qui en donne une traduction plus directe et expressive. La mention de « Salomon », roi biblique modèle de justice et de sagesse, sert plutôt à souligner la distance qui le sépare du « Roi Lion » avec qui La Fontaine le fait rimer. Le souverain de la fable, lui, ne se révèle vraiment pas un modèle dans ces deux vertus. L'épithète « terrible » se trouve renforcée après l'enjambement qui la place en rejet. La précision du vers 32 résonne à son tour ironiquement en jouant sur un rappel implicite de l'animalité du personnage... comment un cerf pourrait-il lire ?

Le terme « Monarque » évite certes une répétition mais telle n'est pas la raison la plus évidente de son emploi : le mot permet d'exprimer toute la puissance royale, ne serait-ce que par son étymologie et son sens : qui gouverne (*archein*) seul (*monos* en grec). Cette puissance est fondée sur « la grâce de Dieu » dans une monarchie de droit divin et le Lion ne se prive pas de le rappeler par son mépris du « chétif hôte des bois », par son caractère « profane » (c'est-à-dire pas religieux, pas sacré) opposé aux « sacrés ongles » du souverain. L'écart est tellement grand entre le roi et son sujet qu'il ne peut que recourir à des intermédiaires, en l'occurrence les « Loups » pour se charger de l'exécution. L'emploi des impératifs (« venez ... immolez ») renforce encore la violence de l'appel au meurtre, ou plutôt à l'immolation. Le verbe « immoler » fait bien référence à un sacrifice religieux. Il s'agit d'offrir une victime expiatoire aux « augustes mânes » de la reine, à l'esprit de la défunte. Finalement, en lui rendant ainsi hommage, le roi ne fait que prolonger et achever l'entreprise de son

épouse en liquidant le dernier survivant de la famille (famille de trois : le père, la mère et le fils qui n'est pas sans évoquer, de loin, la Sainte Famille des Evangiles, Joseph, Marie et le petit Jésus qui échappe de justesse au « massacre des innocents » ordonné par le roi Hérode...).

S'en suit le discours direct du Cerf qui, très habilement, reprend l'idée exprimée par le roi de la figure de la Reine morte qui lui serait miraculeusement « apparue » ; le verbe désigne bien une apparition au sens surnaturel. On trouve ici une mise en abyme puisqu'il s'agit d'une fable dans la fable. La Fontaine fait ainsi réfléchir sur « Le pouvoir des fables », pour reprendre le titre d'une autre fable du recueil qui illustre l'efficacité du procédé pour convaincre ses auditeurs. Dans cette dernière, que je vous invite à aller lire, il raconte une petite histoire, celle d'un orateur qui, lui-même, parvient à faire enfin réagir son auditoire en lui racontant ... une petite histoire (encore une mise en abyme). En l'occurrence, l'orateur prestigieux n'est autre que Démosthène essayant de convaincre ses concitoyens athéniens de résister aux entreprises conquérantes de Philippe, roi de Macédoine et père du futur Alexandre le Grand.

Le Cerf donne donc une fois encore une véritable leçon de rhétorique et de flatterie, comme le Renard avec le Corbeau. Il commence par affirmer de manière assez abrupte et surprenante qu'il n'est plus temps de pleurer. Ce qui semble une provocation ne peut que susciter la curiosité de son auditeur et garantir son écoute de la suite. Le tableau qu'il présente ensuite d'une reine « couchée entre des fleurs », se rendant « chez les Dieux » est la traduction exacte de ce que les Grecs, puis les Romains en parlant de l'Empereur, nomment apothéose, littéralement « montée au Ciel après transformation en Dieu... Le Cerf propose une seconde image, tout aussi valorisante, celle de la lionne « goût[ant] mille charmes « aux Champs Elysiens », c'est-à-dire dans l'équivalent du Paradis chrétien dans les Enfers de la mythologie gréco-romaine. Le terme est mis en valeur en tête de vers. Ce Paradis chrétien est lui-même plus directement évoqué par le terme « saints » du vers 47. Cette image si valorisante de la reine est d'autant plus efficace que le Cerf fait en sorte qu'elle rejaillisse sur le roi lui-même par l'expression « digne moitié ». La moitié du roi, si l'on peut dire, est déjà au Paradis, l'autre ne pourra que suivre, à terme. L'habile orateur n'omet pas de rendre hommage aussi au « désespoir du roi » en évoquant l'amour partagé entre les souverains : « j'y prends plaisir ».

L'efficacité de ce discours est exprimée par le fait que la réaction qu'il suscite démarre dans le même vers que celui où il s'achève (v. 49). L'impression est claire : à peine a-t-il cessé de parler, ou plutôt - car tout est là- à peine la Reine a-t-elle cessé de parler (argument d'autorité : donner la parole à quelqu'un qui fait autorité, qu'on est obligé d'écouter et de croire), que les courtisans réagissent. L'unanimité de leur réaction, soulignée par le pronom indéfini « on », en démontre le caractère flatteur et intéressé. La traduction qu'il donne des paroles du Cerf constitue bien en effet une flatterie par les mots utilisés « Miracle, apothéose » dont nous avons déjà parlé et par la brièveté (phrase nominale exclamative) de ce qui résonne comme un constat, une traduction sans appel de l'événement. Le dénouement tient en un seul vers pour renforcer le caractère surprenant et paradoxal. La formulation souligne ce paradoxe : alors qu'on s'attendait à ce que le Cerf soit « puni », il « eut un présent ». Non seulement, il est épargné mais il est même récompensé. Le retournement de situation est donc complet.

Reste le dernier quatrain occupé par la moralité. Il est rattaché à ce qui précède par le système des rimes : les trois premiers vers complètent en effet le système de rimes embrassées entamé au dernier vers du récit (« puni/songe/mensonge/rempli ») avant que le dernier vers de la fable ne reprenne une dernière fois la première rime de ce schéma : « ami » rime avec « rempli » et « puni ». Le premier vers de la moralité est un octosyllabe et les trois suivants des alexandrins qui viennent donc clore le texte.

L'énonciation adoptée ici peut paraître surprenante puisque, après avoir condamné la cour dans le cœur de la fable, La Fontaine semble ici prendre la parole pour s'adresser aux courtisans, et aux lecteurs en général, pour leur donner le conseil de mentir et flatter ! Il y a là quelque chose de

paradoxal et qui explique qu'un auteur comme Jean Giraudoux (romancier, dramaturge, essayiste, 1882-1944) puisse démontrer dans son livre *Les Cinq tentations de La Fontaine* que la morale du fabuliste se révélait ... fort peu morale !

Il est pourtant clair qu'il faut entendre cette leçon « à l'envers » ... encore convient-il d'en mesurer l'ironie et de redresser ce qu'elle a retourné ! Certes, comme il est affirmé dans « Un animal dans la lune », « Quand l'eau courbe un bâton, ma raison le redresse », mais est-on si sûr que l'enfant en soit capable ou qu'un lecteur un peu lent ou bassement intéressé se hâte de corriger une leçon qui, somme toute, lui profite plutôt ? L'histoire elle-même de ce point de vue ne semble guère inviter à la franchise : quel lecteur, quel Cerf, choisirait de se sacrifier pour défendre la vérité ? Ne sommes-nous pas tous en cela Cerf, ou plutôt serf, c'est-à-dire esclave du latin *servus* ?

La rime associe fort justement « songes » et « mensonges » et en effet ces deux mots se répondent : le rêve est mensonger. Une accumulation est produite par la répétition des trois verbes à l'impératif : « Amusez », « Flattez-les », « payez-les », tous les trois offrant une image négative du flatteur certes, mais aussi des « Rois » (le pluriel invite à la généralisation de la leçon). La fin de la moralité le confirme et achève de ravalier même le souverain au rang de misérable bête, stupide poisson (et dans le bestiaire des fables ce n'est pas l'espèce animale la plus éveillée...), pressé de « gob[er] l'appât ».

En conclusion, cette fable apparaît comme une variante de multiples autres textes comparables qui dénoncent la domination de l'apparence, de la flatterie à la Cour, comme la violence que cache mal la politesse qui y règne, l'exquise politesse, et la rigueur de l'étiquette, du protocole, qui en règle les mouvements. La manière dont le fabuliste conduit son récit, la vivacité des portraits et des formules, tout concourt à la force de la dénonciation et tout pourtant, nous l'avons vu, jusqu'à la moralité finale, semble brouiller les pistes et nous obliger à nous interroger courageusement sur la réelle possibilité de respecter la morale, de défendre la vérité, dans toutes les circonstances et quoi qu'il nous en coûte. Une fois encore, La Fontaine, bien loin de nous imposer une leçon commode de morale, ouvre notre réflexion en nous refusant une trop facile réponse.